





2018, un budget solide et rassurant pour le Pas-de-Calais

A la lecture de ce budget 2018, vous constaterez que le Département continue à peser et à agir pour le quotidien des habitants avec une seule finalité : la recherche de l'égalité par le service public. Égalité entre toutes et tous et égalité entre les territoires.

Ce budget 2018, solide et rassurant, nous donne l'occasion de nous projeter, de rappeler les priorités accordées aux solidarités, à l'éducation, à l'attractivité du Pas-de-Calais et à l'investissement.

Collectivité de la proximité, le Département va une nouvelle fois s'atteler à répondre aux besoins quotidiens de toutes les générations, à agir pour l'emploi et à promouvoir l'épanouissement personnel de tout un chacun.

Avec 204 millions d'euros consacrés à l'investissement, il entend également préserver la vitalité des territoires et contribuer à leur développement harmonieux, à la ville comme à la campagne.

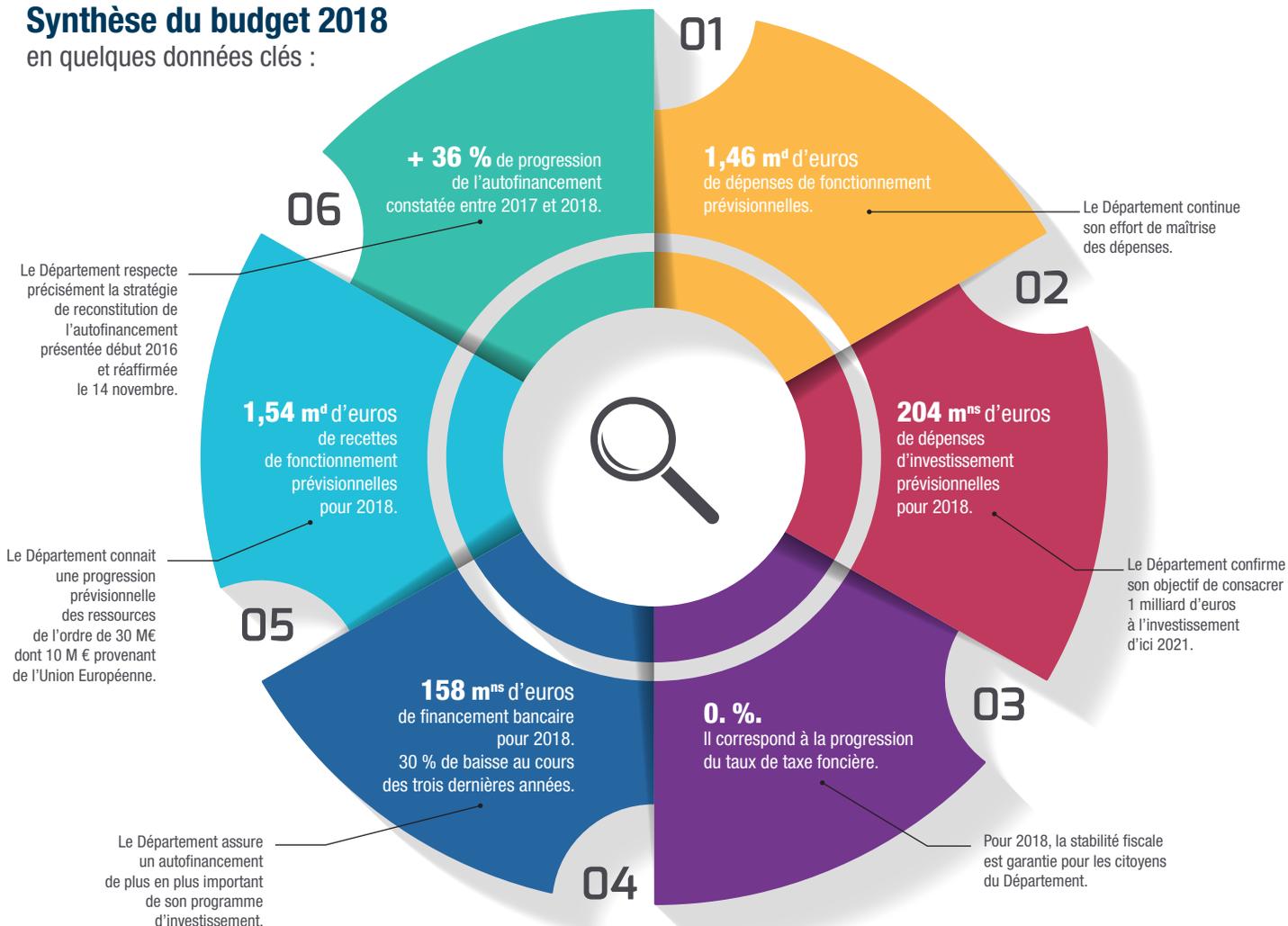
Bref, en 2018, le Département sera toujours au cœur des solidarités actives et des projets pour construire l'avenir du Pas-de-Calais.

Jean-Claude LEROY

Président du Département du Pas-de-Calais

Synthèse du budget 2018

en quelques données clés :



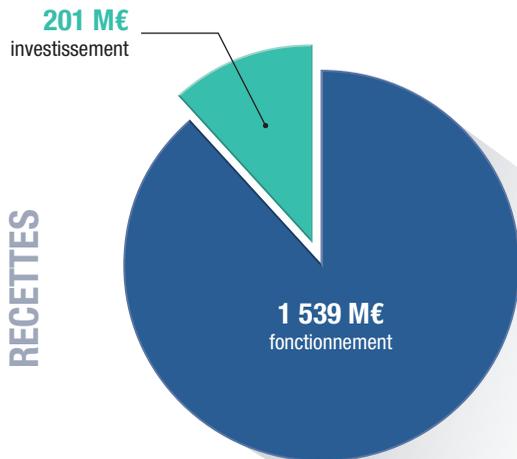
PRÉSENTATION DE L'ÉQUILIBRE

GÉNÉRAL DU BUDGET

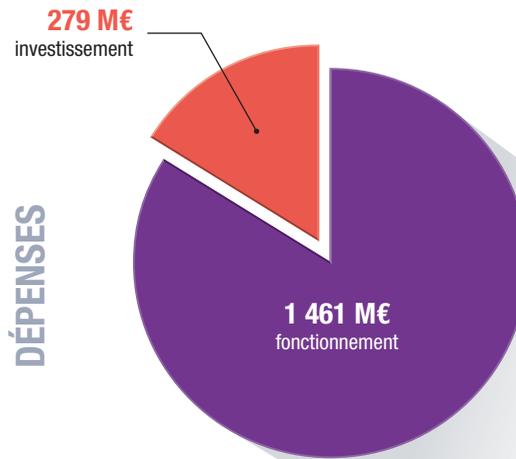
(hors opérations financières et hors opérations d'ordre)

Un budget équilibré et sincère de

1,74 milliard d'euros



Total des recettes = 1 740 M€



Total des dépenses = 1 740 M€

UN BUDGET
qui traduit :

- Une baisse des dépenses des moyens généraux de **3 M€** entre 2017 et 2018
- Un haut niveau d'investissement avec **204 M€** de dépenses d'intervention
- Une consolidation de l'autofinancement en progression de près de **36 % en un an**

ÊTRE GARANT ET CONSTRUCTEUR DE SOLIDARITÉ ENTRE LES HABITANTS

1 025 M€

PERMETTRE LA MOBILITÉ ET DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES

112 M€



Accompagner les personnes âgées

241 M€



Soutenir l'insertion, l'emploi,
et le logement durable

367 M€



Protéger les enfants
et les familles

237 M€



Prendre en charge les personnes
en situation de handicap

173 M€



Accueillir les publics dans les
Maisons du Département
Solidarité (MDS)

7 M€



Transporter les élèves en situation
de handicap

10 M€



Entretenir et développer
le réseau routier

96 M€



Développer les infrastructures
portuaires et fluviales, eau
et assainissement

6 M€



PROPOSER AUX JEUNES LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

86 M€

FAVORISER LE BIEN VIVRE PAR L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT

34 M€



Entretien et construire
les collèges



Accompagner les collégiens
dans leur scolarité



Bien manger au collège

86 M€



Développer la politique sportive
départementale pour la jeunesse



Soutenir le développement
culturel

15 M€

19 M€



**VALORISER
LE CADRE DE VIE,
RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ**

103 M€

**7016 AGENTS
POUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ
AU QUOTIDIEN**



Valoriser le tourisme et
le développement local

19 M€



Evaluer et prévenir les risques
de sécurité civile

72 M€



Promouvoir les espaces naturels

12 M€



1294 agents
dans les collèges



671 agents
pour les routes



2028
assistantes familiales



1832 agents
au service des solidarités



1191 agents
pour accompagner
les politiques de droit commun

QUESTIONS/RÉPONSES SUR LES IMPÔTS

Dans le Pas-de-Calais tout le monde paie des impôts locaux

FAUX

Dans le Pas-de-Calais, 51 % des habitants paient des impôts locaux. C'est l'un des départements en France où le nombre de contributeurs fiscaux est le plus faible alors que les besoins sociaux sont très importants.

C'est dans le Pas-de-Calais que les impôts locaux sont les plus élevés

FAUX

Dans les départements de plus de 1 million d'habitants, le Pas-de-Calais se classe à l'avant-dernier rang avec en moyenne 241 € par habitant contre 322 € en France métropolitaine.

Le Département ne perçoit qu'une part de la taxe foncière

VRAI

L'autre part va à la commune et à l'intercommunalité. Le Département du Pas-de-Calais perçoit en moyenne 187 € par habitant contre 214 en moyenne pour la France.

Les impôts permettent de financer des dépenses avec des retombées économiques importantes sur le Pas-de-Calais

VRAI

Nos dépenses d'investissement et de fonctionnement ont bénéficié en 2017 à 5 534 fournisseurs, entreprises, prestataires ou associations dont 3 300 du Pas-de-Calais soit 60 %.

S'il n'y avait pas les impôts, on ne pourrait pas payer certains services

VRAI

- Les pompiers : 1 000 € en moyenne pour un secours à la personne
- Scolarité d'un collégien : 6 000 €/an
- Prise en charge d'un résident dans un EHPAD : 20 000 €/an
- Coût moyen du transport d'un élève en situation de handicap : 5 320 €

